

Service de l'Economie Agricole

Aurillac, le 5 décembre 2022

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.2766.00

Dossier n° : AE 22.0440

Demandeur : GAEC du CHAUSSEDIER

Date d'enregistrement de la demande : 14/11/2022

Date limite de candidature : 13/02/2023

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 13/03/2023.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
LE VAULMIER	9,45	MATHIEU Pierre	Section AB 337,338,404, Section AD 17,18,128,130,133,302,307,375, 377,
LE VAULMIER	10,35	LAPEYRE Jeanine CHAMBON Yves et Christine	Section AH 281,364,366, Section AI 19,20,21,22,23,24,
LE FALGOUX	5,33	LAPEYRE Jeanine CHAMBON Yves et Christine	Section AB 35, Section AC 6,7, Section AD 71,72,73,
LE VAULMIER	2,70	CHAMBON A-Marie et François	Section AH 434,436,
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	8,94	MATHIEU Alain, Madeleine, Dominique, Brigitte	Section AD 168jk,170jk,174,180JK,181,183j k, 188jk,303,369jk,371jk,
LE VAULMIER	65,29	MATHIEU Alain, Madeleine, Dominique, Brigitte,	Section AB 21j,169j,170,171,274,276jk,278 ,291,293,299,304jkl, 308,318,319,,333J,334,335,36 9,421,444jk,445,476,Section AD 83jkl,123jkl,126,127,128jk,151j,1 52jkl,184jkl,186,188,189,191, Section AL 81,87jk,114k,120,125,126,187jk,
LE VAULMIER	10,01	MATHIEU Madeleine	Section AD 95jk,
LE VAULMIER	2,6	RAYNAL Serge	Section AB 286,371,

LE VAULMIER	1,4	CELSO M-Pierre	Section AB 283,284, 363,365,367,
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	0,7	CELSO M-Pierre	Section AD 135,136,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière